

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PROCES-VERBAL DU COMITE DU 6 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le six février à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trente janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2020

PRESENTS

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE Marilys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Thierry GUILLOT, DELEGUE TITULAIRE Jean-Bernard BISSON, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE Olivia CAPLAIN, DELEGUEE SUPPLEANTE Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

LOUVECIENNES / MARLY-LE-ROI

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Monsieur Anthony BALLERI, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

<i>Nombre de communes</i>	:	7
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	10
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10

RÉUNION DU 6 FEVRIER 2020

Le Président ouvre la séance à 19 h.

Madame Elisabeth GUYARD, représentant la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, est désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Budget primitif 2020
- Questions diverses

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Président cède la parole à monsieur ARNAUD.

Monsieur ARNAUD présente le rapport.

Le Président le remercie et évoque, concernant ce document, une masse budgétaire relativement dense avec 10 millions d'euros. Il informe que le programme du Port-Marly devrait être terminé au mois de mai et qu'à la rentrée de septembre commenceront les travaux du bassin Corbière au Pecq. Il ajoute que les 9 millions prévus pour ces travaux ont été inscrits à partir de septembre mais il n'est pas impossible qu'il y ait des reports sur 2021 car les travaux sont prévus sur 15 mois. Il précise que des décaissements de crédits seront opérés au fur et à mesure des besoins.

Sans questions, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le budget primitif pour l'année 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président remercie les membres du comité d'avoir participé aux débats et échanges lors des comités de cette mandature, sous la présidence d'Emmanuel LAMY puis la sienne.

Il précise que l'assainissement est un sujet très structurant, car en lien étroit avec les politiques d'investissement en matière d'espace public et de voirie. Il ajoute qu'à ce titre, il s'agit d'une politique très importante avec des enjeux qui seront essentiels sur la mandature à venir, dont la réalisation des schémas directeurs et les mises aux normes européennes, puis tous les soubresauts intercommunaux sur le sujet. Il rappelle que les dernières dispositions législatives ont autorisé, pour le syndicat, de poursuivre son activité, avec peut-être des logiques de fusion syndicale.

Il propose, aux communes qui le souhaitent, de mutualiser le modèle de la convention de délégation établie par la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.

Il tient à remercier particulièrement Monsieur Gilbert ARNAUD de l'avoir secondé.

Les élus applaudissent.

Monsieur MIRABELLI fait part du grand intérêt des concitoyens en matière d'assainissement.

Sans autre remarque, la séance est levée à 19h30.